

Décision

Générale

colonial

Décision n° 582/SG/TP.P nommant un agent intermédiaire chargé des encaissements et décaissements de la Régie administrative de la distribution de l'eau à Djibouti et à Arta

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
25 novembre 1967

Numéro JO
n° 13 du 10/12/1967

Date du numéro
10 décembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

M. Martini Ernest, comptable contractuel à la Subdivision des Eaux du Service des Travaux publics, est nommé pour compter du 2 octobre 1967, agent intermédiaire chargé des encaissements et décaissements de la Régie administrative de la distribution de l'eau à Djibouti et à Arta, en remplacement de M. Boucharlat.